


Éléments ne figurant pas sur le cadastre géoréférencé source, ajoutés de façon indicative

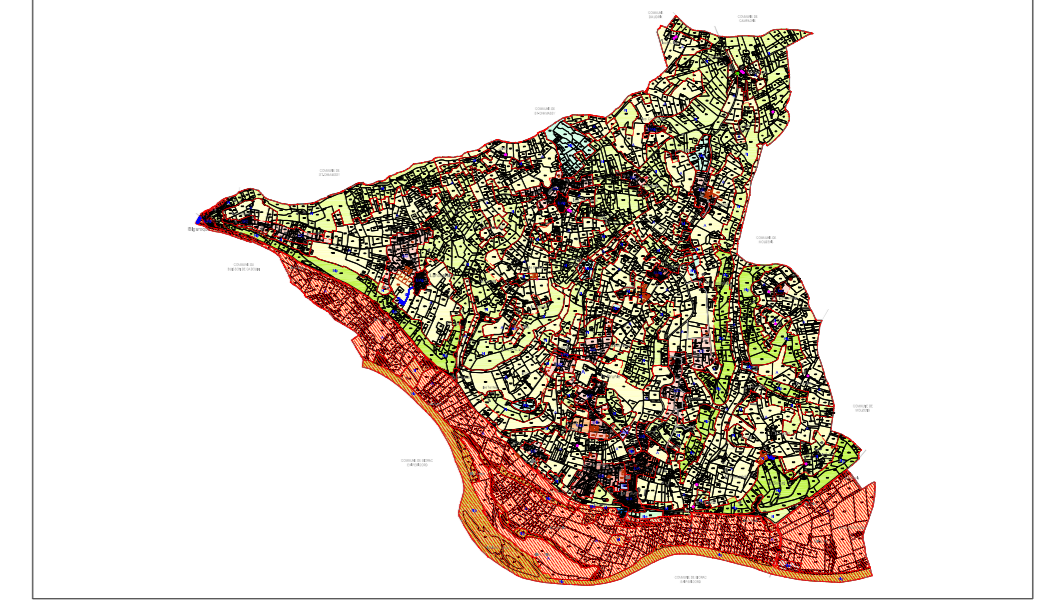
- Bâti récent
- Parcelle modifiée

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N° de l'opération	Nature de la réservation	Collectivité bénéficiaire	Superficie ou emprise
1	Projet de micro station d'épuration	la commune	1 252 m <sup>2</sup>
2	Projet de micro station d'épuration	la commune	1 554 m <sup>2</sup>
3	Création voie	la commune	5 m de largeur
4	Élargissement voie	la commune	2 m de largeur



## Commune de Coux-et-Bigaroque

### PLAN LOCAL D'URBANISME



#### 4 - PLAN DE ZONAGE

PLU arrêté par délibération du Conseil municipal du 9 avril 2015  
 PLU approuvé par délibération du Conseil municipal du

Mai 2016

Cabinet NOËL  
 20 Place Pey-Berland - 33 000 BORDEAUX  
 05 56 48 28 55 - noel.urbanisme@gmail.com

### LEGENDE

- Prescriptions édictées par le P.L.U.
- Limite de zones
  - Zones urbaines :**
    - UA : Zone urbaine centrale du bourg
    - UAa : Secteur des noyaux bâtis anciens des hameaux
    - UB : Zone urbaine d'extension du bourg et des hameaux
    - UC : Zone urbaine de moindre densité
    - UE : Zone urbaine d'équipements
    - 1AU : Zone à urbaniser
    - 1AUy : Zone à urbaniser à vocation d'activités
  - Zones agricoles et naturelles :**
    - A : Zone à vocation agricole
    - Np : Zone naturelle de stricte protection
    - N : Zone naturelle
    - Nh : Secteur d'habitat local
    - Nt : Secteur de camping et d'accueil touristique
    - Ne : Secteur d'équipements
    - Ns : Secteur de station d'épuration
  - Autres :**
    - Emplacement réservé
    - Éléments classés au titre de l'article L.123-1-5 III-2°
      - Élément patrimonial
      - Arbre remarquable
    - Bâtimens classés au titre de l'article L.123-1-5 II (changement de destination)

Report approximatif du Plan de Prévention des Risques Inondations (se reporter au dossier de PPRI à l'annexe 6.3 du dossier de PLU)

- Zone rouge du PPRI
- Zone bleue du PPRI

Zoom sur le centre-bourg au 4000e

